



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi 24 octobre 2016, à 19 h 00** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers, Marilyn Matheson, Steve Nadeau, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Daniel Fréchette est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Demande de dérogation mineure au 960, route 214
3. Demande de dérogation mineure au 170, chemin Bernard
4. Renouvellement de l'entente avec la Croix Rouge Canadienne pour services aux sinistrés
5. Lien de communication avec la centrale pour premiers répondants
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 00.

**2. Demande de dérogation mineure au 960, Route 214**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure au 960, Route 214 a été déposée à la Municipalité de Bury ;

ATTENDU QUE la résidence empiète de 4,13 mètres dans la marge de recul avant qui est de 30 mètres le long de la Route 214;

ATTENDU QUE la demande consiste à réduire la marge de recul avant de 30 mètres à 25.87 mètres pour le lot 4 773 581;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), ayant comme objectif de se prononcer sur les projets relatifs à l'urbanisme, a pris connaissance de la présente demande;

ATTENDU QUE suivant l'avis public affiché conformément à la Loi, les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre à la présente séance ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PRÉPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones  
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson

ET RÉSOLU D'accorder à la présente demande la dérogation mineure tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

2016-10-138



2016-10-139

No de résolution  
ou annotation

### 3. Demande de dérogation mineure au 170, Chemin Bernard

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure au 170, Chemin Bernard a été déposée à la Municipalité de Bury ;

ATTENDU QUE Le garage empiète de 2.86 mètres dans la marge de recul exigée pour la zone;

ATTENDU QUE la demande consiste à réduire la marge de recul avant de 6 mètres à 3.14 mètres pour le lot 4 772 959 et à autoriser l'emplacement de la génératrice installée en permanence dans la cours latérale de l'immeuble;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), ayant comme objectif de se prononcer sur les projets relatifs à l'urbanisme, a pris connaissance de la présente demande ;

ATTENDU QUE suivant l'avis public affiché conformément à la Loi, les personnes intéressées sont invitées à se faire entendre à la présente séance ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU D'accorder à la présente demande la dérogation mineure tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme avec la condition d'installer une paroi insonorisée visant à minimiser le bruit produit par la génératrice (mur avec végétation ou isolant à l'intérieur)

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### 4. Renouvellement de l'entente avec la Croix Rouge Canadienne pour services aux sinistrés

ATTENDU QUE l'entente de Services aux sinistrés entre la Municipalité et la Croix-Rouge Canadienne qui est pour une durée de trois (3) ans, soit de 2016 à 2019, est à renouveler;

ATTENDU QUE l'entente vise à établir les paramètres de collaboration entre la Municipalité et la Croix-Rouge en ce qui a trait à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur ;

EN CONSÉQUENCE  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau

ET RÉSOLU d'autoriser le maire Monsieur Walter Dougherty et la directrice générale Madame Karen Blouin, à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente de Services aux sinistrés entre la municipalité de Bury et la Croix-Rouge Canadienne pour une durée de trois (3) 2016-2019 ainsi que la contribution 2016-2017 pour un montant de 193.12 \$.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### 5. Lien de communication avec la centrale pour premiers répondants

ATTENDU QU'UNE soumission a été demandée à « Communication Plus » pour pourvoir à l'installation d'une radio mobile à l'Hôtel de ville et être ainsi en lien avec la Centrale pour les premiers répondants;

2016-10-141



No de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones

ET RÉSOLU d'autoriser l'achat d'équipement au montant de 2 725.00 \$,  
taxes en sus, ainsi que l'installation selon l'offre reçue, pour créer un lieu  
entre la Centrale pour premiers répondants et l'Hôtel de Ville.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**3. Période de questions du public**  
Dépôt d'une lettre en lien avec le point 2.

**4. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est  
19 h 12

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

Signé ce 25 octobre 2016,

Karen Blouin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty  
Maire

2016-10-142